



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Droit et management

de l'Université de Haute-Alsace

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Haute-Alsace

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Droit et management

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA130004373

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Haute-Alsace

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Un accord a été signé avec l'Institut Africain de Management (IAM) de Dakar (Sénégal) permettant de co-diplômer des étudiants des deux établissements.

Présentation de la mention

La mention *Droit et management* de l'Université de Haute-Alsace (UHA) se propose de former des juristes ayant des compétences en management et des gestionnaires ayant des compétences en droit. A cette fin, la mention propose, en master 1 (M1), l'étude de matières fondamentales en droit et management envisagée de façon à ce que les connaissances soient directement exploitables professionnellement. L'accent est également mis sur l'initiation à la réflexion en matière sociétale et environnementale avec des enseignements théoriques de façon à préparer à la spécialisation proposée en master 2 (M2) : *Responsabilité sociale et environnementale* (RSE).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le master est proposé par la Faculté des sciences économiques, sociales et juridiques de l'établissement qui offre aussi un master en *Ingénierie de projets en économie sociale et solidaire* montrant une volonté de spécialisation sur les thématiques sociales et environnementales. Ce choix est pertinent et est en phase avec les préoccupations de beaucoup d'acteurs économiques du monde de l'entreprise, mais aussi associatif et des collectivités locales. Seule l'Université de Paris XII offre une mention concurrente. La formation bénéficie du soutien du milieu industriel et de



nombreux professionnels de qualité qui interviennent dans le cursus. Il est dommage toutefois que la mention ne soit adossée à aucun laboratoire de recherche.

La formation relève de la seule UHA. Au niveau international, un partenariat existe avec l'IAM de Dakar. Les étudiants inscrits en M2 RSE ont la possibilité de recevoir le master RSE de l'IAM et ceux, inscrits en M2 du même master au Sénégal, peuvent recevoir le diplôme de l'Université de Haute-Alsace. Les étudiants pouvant bénéficier de ce dispositif sont sélectionnés par un comité. Il est étonnant qu'il y ait co-diplomation d'étudiants alors qu'ils suivent leur scolarité sur un seul site. Aucune information n'est donnée dans le dossier sur leur nombre. D'autres partenariats du même type sont en cours avec l'Université de Marrakech et l'Université du Québec à Montréal (UQAM) au Canada.

Durant les deux années de formation, l'accent est mis sur l'acquisition de compétences à la fois théoriques et pratiques de façon à concrétiser l'intégration professionnelle des étudiants. Les enseignements tournés vers l'Europe et l'international sont absents, ce qui est regrettable compte tenu de l'ambition affichée d'une ouverture à l'international. Un stage d'une durée de six mois est exigé. Certains enseignements sont communs aux masters *Droit et Economie sociale et solidaire*.

Le M1 est ouvert, sans sélection, à des étudiants issus des filières *Droit et management* ainsi qu'aux étudiants de licence *Administration économique et sociale* (AES). Pour les autres disciplines, des inscriptions sont envisageables après examen du dossier par la commission pédagogique du master. L'entrée en M2 est réalisée après examen des dossiers et entretien permettant de vérifier la pertinence du projet professionnel. Pour l'instant, la mention n'est proposée qu'aux étudiants en formation initiale.

Le responsable de la formation est un juriste de droit public. L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire. Il existe une commission pédagogique et un conseil de perfectionnement au niveau de la mention. La commission pédagogique réunit les enseignants de l'université dont l'objet est de traiter des questions d'ordre pédagogique et d'assurer « la cohérence des différents champs disciplinaires de la mention ». Le conseil de perfectionnement réunit toute l'équipe pédagogique du master au moins une fois par semestre. Son rôle est de définir l'articulation des enseignements théoriques et professionnels et de traiter l'évaluation des enseignements par les étudiants. Les précédentes recommandations de l'AERES ont bien été prises en compte.

Pour l'ensemble de la mention, plus de la moitié des étudiants ont obtenu leur baccalauréat dans la région et 38 % à l'étranger. Il n'est pas précisé si ces derniers viennent suivre leur scolarité à l'UHA ou s'il s'agit des inscrits en double diplôme de l'IAM de Dakar. Comme un seul étudiant de M1 provient de l'étranger, cela suppose que tous les autres sont en M2. L'objectif à terme est d'avoir des promotions de 30 étudiants en M1 dont 30 à 40 % viendraient d'universités situées en dehors du département. Les débouchés envisagés sont larges tant en ce qui concerne le type de structure (entreprises, collectivités locales, établissements publics, ONG, associations...), que les emplois qui dépendront en partie du cursus initial des étudiants. Les taux de réussite en M2 et le devenir des étudiants ne sont pas disponibles, la première promotion ayant été diplômée en 2011.

● Points forts :

- Double compétence en droit et management.
- Spécialisation originale en responsabilité sociale et environnementale.
- Présence forte des intervenants professionnels dans la formation.
- Stage de longue durée.
- Volonté d'ouverture à l'international.
- Diversité des débouchés.

● Points faibles :

- Absence d'adossement à la recherche.
- Co-diplomation d'étudiants sans échange.
- Ouverture internationale limitée.
- Isolement du diplôme dans l'Université de Haute-Alsace.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de renforcer l'adossement à la recherche et de faire plus de place à la formation par la recherche ou alors d'afficher une seule vocation professionnalisante.

L'ouverture internationale ne doit pas uniquement se faire avec des accords tels que celui qui existe avec l'IAM. Il conviendrait d'envisager des échanges d'étudiants si cette ouverture est toujours affichée.

Il conviendrait d'améliorer l'architecture de la formation de façon à ne pas laisser l'impression que les objectifs du M1 (former des généralistes) et du M2 (former des spécialistes de la RSE) soient trop déconnectés.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1					32
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2					20
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)					NC
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant					NC
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant					20
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)					NC
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)					NC
Taux de poursuite en doctorat					NC
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					NC
					NC
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique					50 %
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	608		440		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	52 %		59 %		
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité	14		16		
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité	256		204		
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité	352		236		

Appréciation par spécialité

Responsabilité sociale et environnementale

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Haute-Alsace

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Un accord a été signé avec l'IAM de Dakar permettant de co-diplômer des étudiants des deux établissements.

- Présentation de la spécialité :

La mention ne proposant qu'une seule spécialité, les objectifs sont identiques. Il s'agit de préparer les étudiants à travailler dans les différents métiers ayant une dimension de responsabilité sociale et environnementale. La formation pour ce faire leur permet d'acquérir progressivement les compétences en droit et en management. L'accent est mis sur la professionnalisation avec un stage long de six mois.

- Appréciation :

L'appréciation portant sur la mention reste valable au niveau de la spécialisation qui est unique. La formation est avant tout professionnalisante. Les étudiants peuvent s'initier à la recherche en réalisant un mémoire de recherche au lieu du rapport de stage, mais la préparation à la recherche est faible. Si le programme est cohérent, il faut noter des déséquilibres, notamment dans la répartition des crédits entre les différents modules. Des modules de 48h se voient attribuer six crédits comme des modules de 96h alors que d'autres modules de 48h ne valent que trois crédits. Un module de 32h se voit même attribuer six crédits. 124h de cours sont prévues au semestre 4 alors que le stage commence à la mi-janvier. Enfin, la dimension internationale apparaît peu dans les intitulés de cours.

- Points forts :

- Double compétence dans une spécialité porteuse.
- Pluridisciplinarité de l'équipe pédagogique.
- Stage d'une durée minimale de six mois.
- Forte présence des professionnels.
- Volonté d'ouverture à l'international.

- Points faibles :

- Adossement à la recherche faible.
- Co-diplômation d'étudiants sans qu'il y ait d'échanges.
- Caractère désordonné des enseignements.
- Absence de dispositif d'acquisition des compétences transversales.
- Répartition des crédits ECTS peu convaincante.
- Absence d'ouverture à la formation continue.

Recommandations pour l'établissement

Les enseignements devraient être plus structurés de façon à réaliser une progression dans l'apprentissage.

Il faudrait revoir la répartition des crédits ECTS.



Si la formation a des prétentions pour être reconnue à l'international, elle devrait ajouter cette dimension dans ses enseignements.

L'ouverture internationale devrait conduire à envisager une mobilité des étudiants.

La vocation indifférenciée de la spécialité requiert une initiation à la recherche. Un adossement à des centres de recherche de l'UHA devrait être développé.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

Cette mention étant composée d'une seule spécialité, il y a lieu, sur ce point, de se reporter au paragraphe « Indicateurs » de la mention.



Observations de l'établissement

CAMPAGNE 2013-2017

OBSERVATIONS SUITE A L'EVALUATION AERES D'UN DIPLOME DE MASTER

UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE

Domaine
Droit, économie, gestion
Mention
Droit et management
Spécialité
Responsabilité sociale et environnementale

Numéro d'habilitation : S3MA130004373

Réponses aux recommandations faites à l'établissement :

L'équipe pédagogique du Master Responsabilité sociale et environnementale remercie l'AERES pour les analyses pertinentes et avisées qui lui ont été adressées et souscrit pleinement aux conclusions des experts.

L'équipe pédagogique s'efforcera, dans les meilleurs délais, de mettre en œuvre les recommandations formulées.

D'abord en ce qui concerne le Master 1, les remarques émises par l'AERES rejoignent celles formulées par les étudiants à la suite de leurs évaluations de la formation lors du 1^{er} semestre de cette année, à savoir, la trop grande généralité des enseignements en Droit Management du Master 1. Pour préparer progressivement la spécialisation en RSE, nous avons dès le présent semestre adjoint des cours de spécialisation en RSE. Ces corrections visent à préparer l'intégration graduelle des étudiants du M1 vers les enseignements du M2 tout en créant une plus grande cohérence entre le M1 et le M2. Ainsi a été adjointe, après transmission du dossier à l'AERES, par une réduction du volume horaire d'autres cours, une dimension spécifiquement RSE aux enseignements du second semestre du Master 1 (gestion des ressources humaines en RSE ; Atelier projets professionnel en RSE ; diversité et mixité en entreprise ; marketing du développement durable ; PME et RSE). L'équipe pédagogique compte consolider cette ouverture à la RSE à la prochaine rentrée pour les semestres 1 et 2.

De même, l'absence d'enseignements en droit international et européen relevé par les experts sera corrigée dès l'an prochain en Master 1 et 2. Deux maîtres de conférences en droit international issus de l'Université de Metz (Jochen Sohnle) et de l'Université de Bourgogne (Hélène Tourard) ont accepté d'assurer substantiellement des enseignements dans ce domaine, en droit international et européen de l'environnement pour le premier et en droit international public pour la seconde. Le directeur de Master quant à lui, spécialisé en droit international économique, assurera des enseignements en droit international économique.

En ce qui concerne les enseignements du Master 2, l'équipe pédagogique note que la structuration des enseignements mérite d'être clarifiée pour assurer une meilleure progression dans l'apprentissage et que la dimension internationale des enseignements devra apparaître clairement. Ces recommandations seront traduites dans la maquette dès la rentrée prochaine. De même concernant la répartition des crédits ECTS, l'équipe pédagogique a attribué des crédits ECTS en fonction de l'investissement personnel exigé par les différentes UE plutôt qu'en fonction du volume

horaire en présentiel. Néanmoins, l'équipe pédagogique considère que les remarques sont pertinentes et procédera aux modifications préconisées dès la prochaine rentrée universitaire. Par ailleurs, concernant le volume horaire des enseignements du semestre 2 alors que le stage débute mi janvier, l'équipe pédagogique porte à la connaissance de l'AERES que certains enseignements de ce semestre débutent en réalité en novembre, mais ne font l'objet d'une évaluation qu'en janvier. Cette manière de faire a été approuvée par les étudiants qui souhaitent conserver le volume horaire global du Master 2. Le fait de débiter un stage mi-janvier, sans interruption, permet aux étudiants de se consacrer pleinement à leur stage et pour certains de réaliser leur stage à l'étranger ou hors de l'aire géographique alsacienne.

En ce qui concerne enfin les remarques générales, relatives à la mention, il y a lieu d'une part de considérer que l'ouverture à l'international est en phase de construction. Notamment le partenariat avec l'IAM, qui devrait conduire à un échange d'étudiants, n'a pas encore débuté dans la mesure où l'IAM n'ouvre officiellement sa formation dans ce domaine qu'à la prochaine rentrée universitaire. Il est expressément prévu dans le corps de la convention un échange d'étudiants entre les deux établissements. Pour l'instant, seule une étudiante lors de la précédente promotion a bénéficié de ce dispositif via l'IAM. Deux étudiantes ont également cette année demandé un aménagement de leur cursus afin de se rendre au second semestre au Royaume Uni pour y suivre des cours de langue anglaise. Elles réaliseront leur stage de professionnalisation à leur retour lors de la prochaine rentrée universitaire. Mais l'ouverture à l'international pour les étudiants existe néanmoins dès à présent par le biais des stages. L'an passé deux étudiants ont réalisé leur stage à l'étranger, pour l'un au Maroc et pour l'autre au Gabon. Cette année, trois étudiants réalisent leur stage en Chine et un au Gabon. Nous comptons poursuivre dans cette vocation internationale des stages et amplifier cette dissémination, notamment dans le cadre de nos partenariats avec le Maroc et le Québec. Les étudiants de M1 RSE seront de même incités à s'inscrire dans une démarche de mobilité de type Erasmus.

D'autre part, l'absence d'adossement à la recherche. C'est un point pour lequel l'équipe pédagogique mobilisera son énergie de manière prioritaire. A cet égard, le Département Economie et Société qui héberge ce Master a recruté spécifiquement deux nouveaux Maîtres de conférences pour soutenir cette dimension recherche. Un MCF en Gestion sur profil de poste RSE et un MCF en droit privé, sur un profil de poste droit social/RSE. Dans le même esprit l'Université de Strasbourg a invité les membres du Master RSE à s'associer au projet intitulé 'Institut de la RSO' et à la future UMR DRES dans laquelle devrait se développer un axe de recherche dédié à la RSE. Nous comptons par conséquent développer la dimension recherche nécessaire à l'adossement de ce Master en nous associant aux projets de l'UdS dans le cadre du futur rattachement acté par les CA des deux universités. Pour cette raison d'ailleurs la création du poste de MCF en droit privé a été inscrite comme devant être localisé dans l'actuel Centre de droit de l'entreprise de l'UdS.

Fait à Mulhouse, le 29 mai 2012

Le Président de l'Université de Haute-Alsace

Alain BRILLARD

